

Rencontre d'information virtuelle sur le REM à Deux-Montagnes – Faits saillants et réponses aux questions laissées en suspens

Date et heure : 24 février 2021, 18h30 à 20h30

Lieu : En ligne, via la plateforme icastPro

Faits saillants de la rencontre

- 435 participants
- Environ 250 questions et commentaires reçus par écrit à l'avance et pendant la soirée
- 4 intervenants présents pendant la séance d'information et la période de questions :
 - o Marie-Michèle Paul, directrice adjointe, relations avec la communauté, REM
 - o Giovanni Cipolla, directeur de segment, NouvLR
 - o Jean-Philippe Pelletier, directeur adjoint à la réalisation pour l'antenne Deux-Montagnes, REM
 - o Marc Lafortune, ingénieur et responsable voirie, CIMA+/Hatch
 - o Pierre Guillot-Hurtubise, facilitateur

Déroulement de la rencontre :

- Présentation sur le REM et les travaux
- Période de questions : réponse aux questions reçues d'avance et celles posées par les participants lors de la soirée (par le biais d'un module de questions)

Contenu de la présentation :

- Mise en contexte
- Le REM à Deux-Montagnes
- Travaux à venir en 2021
- Murs antibruit permanents
- Outils de communication

Sujets principaux lors de la période de questions :

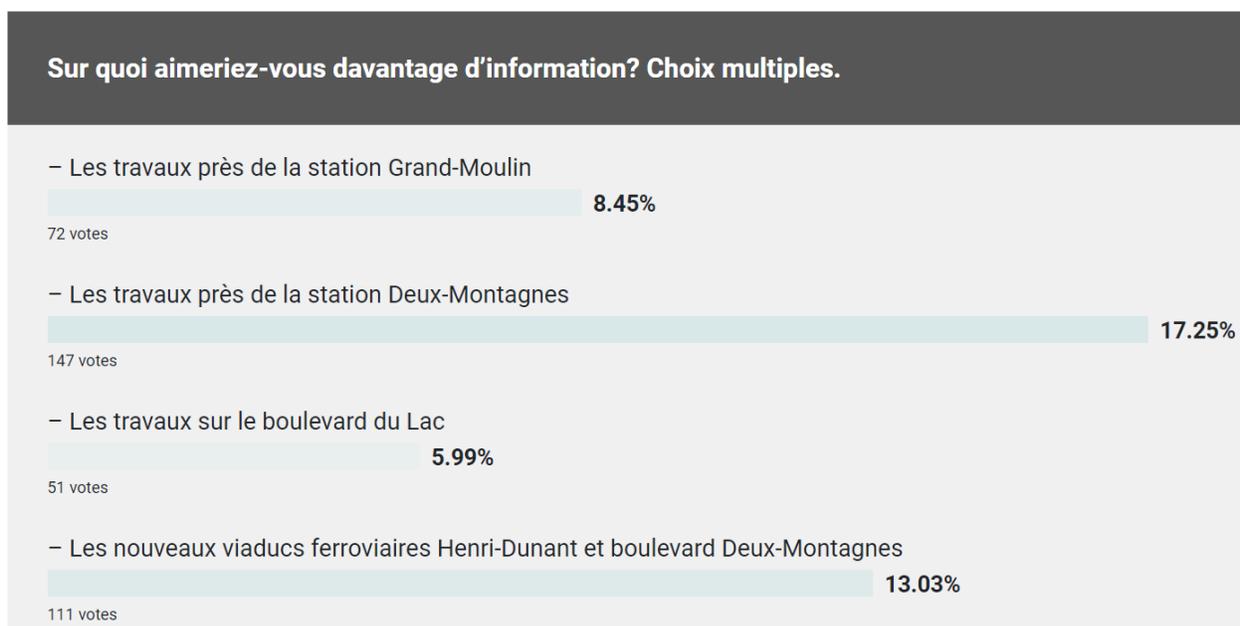
- Endroits où les voies du REM sont surélevées
- Le stationnement aux stations, particulièrement la station Deux-Montagnes
- Le REM en opération (pannes, conditions hivernales, etc.)

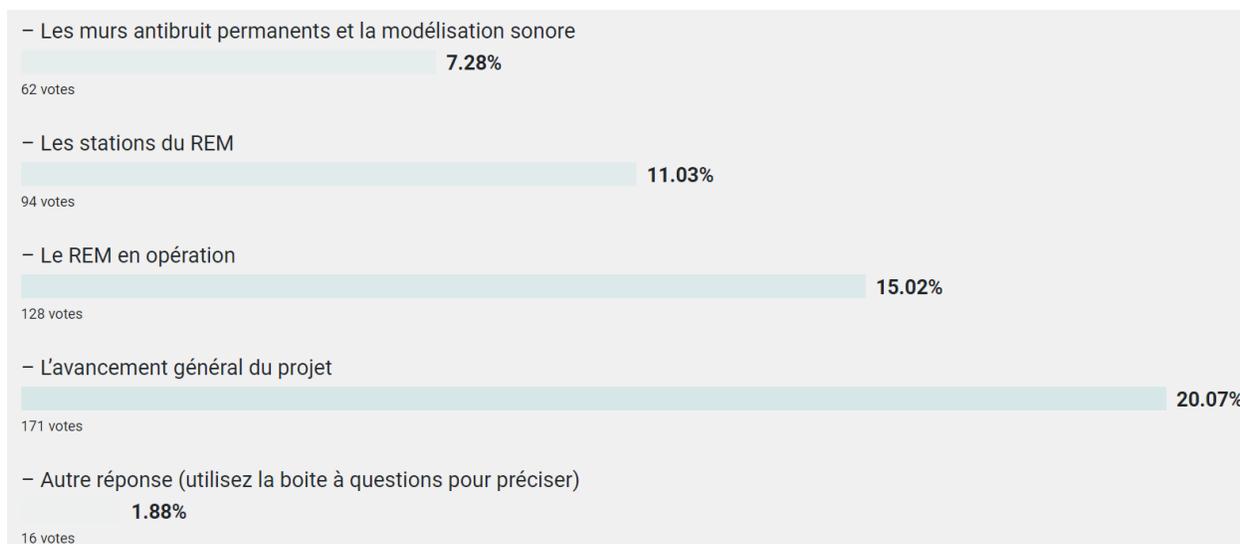
Documentation

L'enregistrement vidéo de la séance d'information et la documentation présentée pendant la soirée sont disponibles au lien suivant : <https://rem.info/fr/evenements/rencontre-dinformation-virtuelle-deux-montagnes>

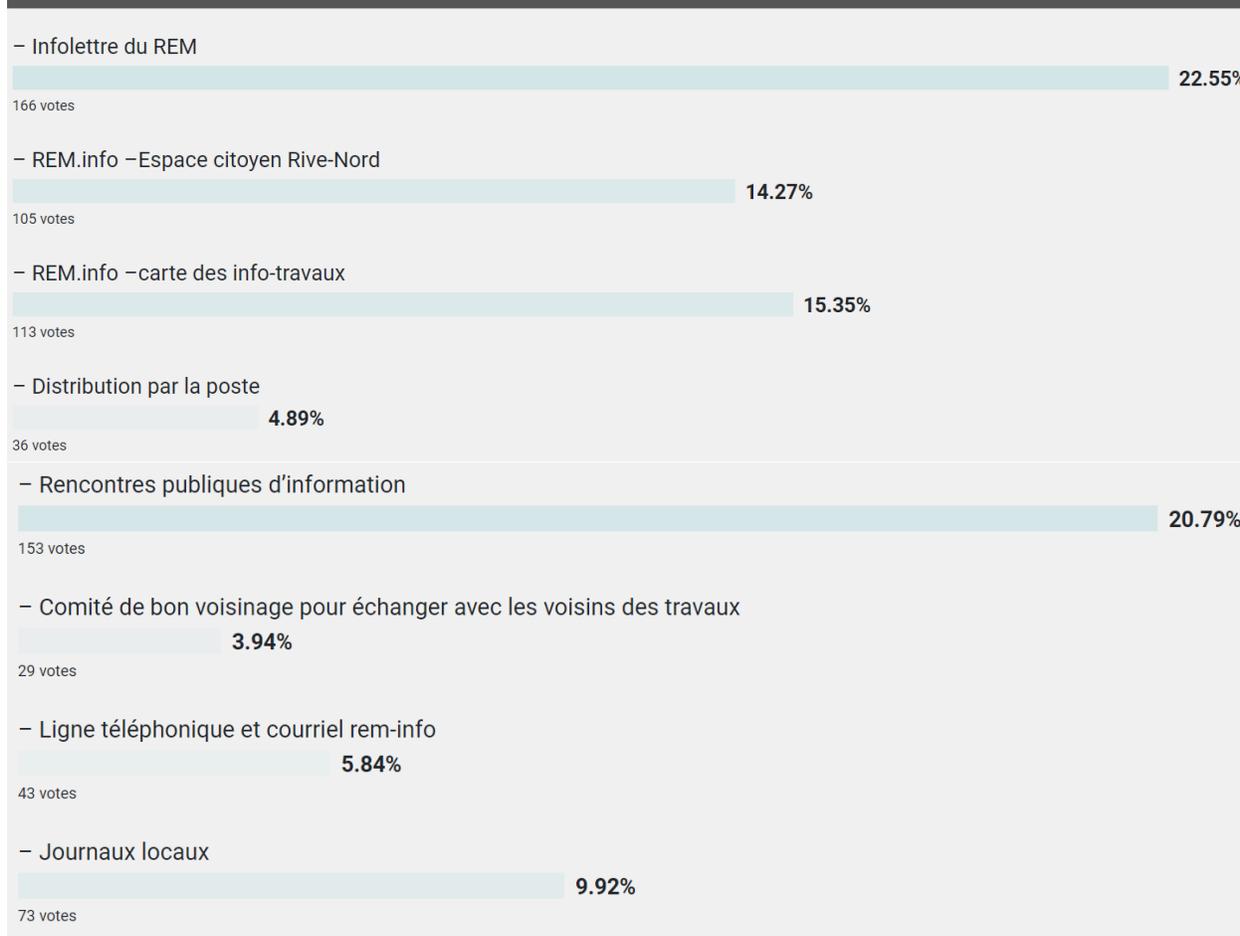
Résultats du sondage

Pendant la soirée, trois questions ont été posées aux personnes participantes. Voici les résultats finaux à la fin du vote :





Quels sont les meilleurs moyens pour informer la communauté sur le REM et les travaux à venir? Choix multiples. ● % of total votes



Concernant les moyens pour informer la communauté sur le REM, plusieurs personnes ont aussi suggéré les réseaux sociaux, plus particulièrement la page Facebook du REM.

Réponses écrites aux questions laissées en suspens

Un volume important de questions a été posé lors de la soirée et notre équipe n'a pu répondre à toutes les questions. Nous répondons ci-dessous aux questions laissées en suspens. À noter que les questions similaires ont été regroupées pour faciliter la lecture du document.

Secteur Grand-Moulin

Est-ce que l'accès à la rue Cedar sera toujours disponible, étant donné que les escaliers ont été enlevés?

- Il y aura un accès entre la rue Cedar et la rue Rockland, à l'extérieur de l'emprise du REM, notamment pour faciliter l'accès à la station.
- Le plan d'implantation de la station illustre les différents accès autour de la station. Ce plan est disponible sur notre site web : <https://rem.info/fr/stations/grand-moulin>

Quelle sera la hauteur du nouveau pont routier du boulevard du Lac?

- La hauteur maximale du nouveau pont d'étagement routier du boulevard du Lac sera d'environ 7,9 mètres.
- La figure ci-dessous illustre à quoi ressemblera ce nouveau pont (à titre indicatif).



Y aura-t-il un mur antibruit sur le pont routier du boulevard du Lac?

- Dans le cadre du projet du REM, il n'est pas prévu d'installer de murs antibruit permanents sur le futur pont routier du boulevard du Lac.

- Des murs antibruit seront installés là où des impacts sonores significatifs ont été relevés par la modélisation sonore. Pour voir où se trouveront les murs antibruit dans votre secteur, vous pouvez consulter notre nouvelle page web dédiée au bruit du REM en opération : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-operation> (ou voir le tracé en bleu sur la carte ci-dessous).

Carte



De quoi aura l'air le nouveau viaduc ferroviaire au-dessus du chemin d'Oka? Quelle sera sa largeur?

- Le nouveau viaduc ferroviaire enjambant le chemin d'Oka aura une largeur d'environ 9 mètres. Les culées et les murs de support de part et d'autre du viaduc auront un motif architectural typique du REM. De plus, un trottoir sera aménagé dans les deux directions sur le chemin d'Oka, sous le viaduc ferroviaire.

Lorsque vous ferez les travaux sur le chemin d'Oka, ce chemin sera fermé sur quelle distance?

- Les prochains travaux sur le chemin d'Oka sont prévus à l'automne 2021. Les détails concernant les entraves et les détours à la circulation seront partagés en amont via l'envoi d'un info-travaux.
- Pour suivre les info-travaux du projet REM dans votre secteur, vous pouvez vous abonner à nos infolettres (<https://rem.info/fr/infolettre>) ou encore consulter notre site web à l'adresse suivante : <https://rem.info/fr/info-travaux>.

Est-il possible d'améliorer la sécurité sur le chemin d'Oka? Depuis la démolition du viaduc, les murs sont peu visibles et il pourrait y avoir un accident.

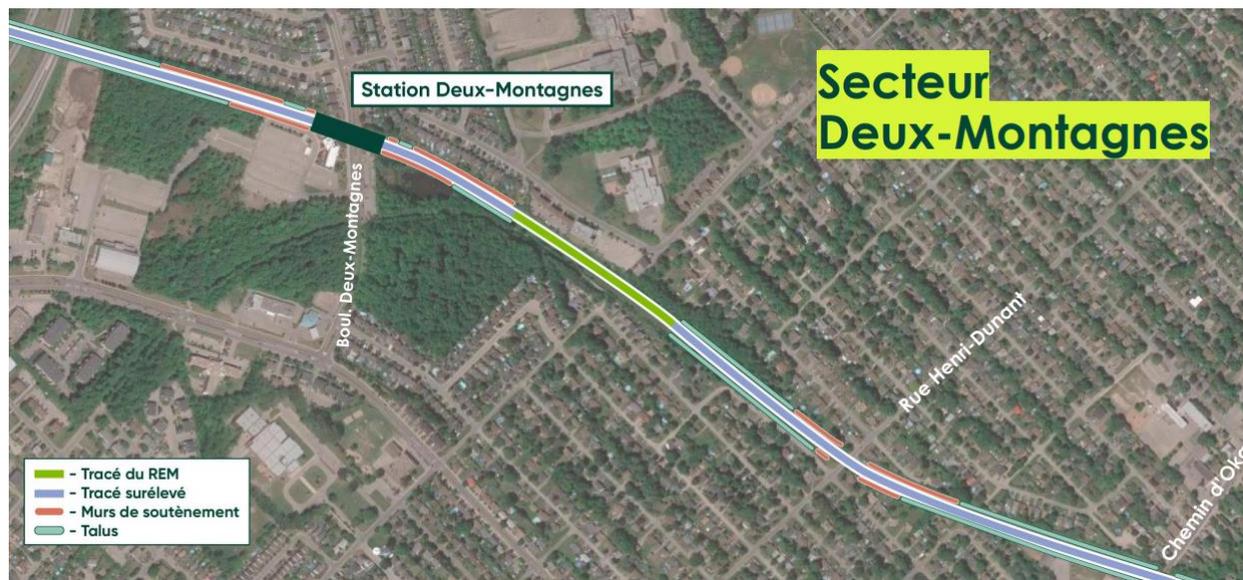
- Merci pour cette suggestion. Des réflecteurs ont été installés sur les murs afin d'améliorer la visibilité et assurer la sécurité.

Près de la rue du Régent, quelle sera la hauteur des voies et est-ce qu'il y aura des talus ou des murs?

- Puisqu'il y avait déjà un viaduc ferroviaire au-dessus du chemin d'Oka, à cet endroit, les voies du REM conserveront environ la même hauteur que les anciennes voies ferrées. Au fur

et à mesure que le tracé du REM se poursuit vers le nord en longeant la rue du Régent, les voies commenceront à s'élever progressivement pour enjamber la rue Henri-Dunant. Au point le plus haut au-dessus de la rue Henri-Dunant, les voies du REM auront une hauteur d'environ 7 mètres.

- Les voies surélevées seront supportées en partie par des talus et en partie par des murs. Voici la carte localisant les talus et les murs dans ce secteur :



Est-ce qu'il y aura des places de stationnement réservées aux covoitureurs aux stations Grand-Moulin et Deux-Montagnes?

- Oui, il est prévu que 23 cases de stationnement soient réservées pour le covoiturage à la station Grand-Moulin, ainsi que 116 cases pour le covoiturage à la station Deux-Montagnes.

Secteur Deux-Montagnes

Le stationnement de la station Deux-Montagnes sera-t-il agrandi? Combien de cases de stationnement seront disponibles?

- Pour toutes les stations de l'antenne Deux-Montagnes, notre objectif est de conserver environ le même nombre de cases de stationnement qu'il y avait avant, tout en favorisant des alternatives à la voiture, soit en autobus, à pied, à vélo ou encore en covoiturage.
- À la station Deux-Montagnes, il y aura environ 1 245 cases de stationnement.

Le stationnement à la station Deux-Montagnes est déjà insuffisant et le sera encore plus avec la croissance démographique. Pourquoi ne pas augmenter le nombre de places de stationnement ou encore construire un stationnement à étages?

- Notre objectif est de favoriser des alternatives à la voiture pour accéder aux stations du REM, soit en autobus, à pied, à vélo ou en covoiturage. Par exemple, à la station Deux-Montagnes, ce seront 248 espaces de stationnement pour vélos qui seront disponibles. Les

usagers pourront accéder à la station par la Route verte ou le boulevard Deux-Montagnes. Il y aura également cinq quais d'autobus à proximité afin de desservir les municipalités avoisinantes sur la Rive-Nord. Enfin, 116 cases de stationnement seront réservées pour le covoiturage. Ainsi, les usagers auront plusieurs options pour arriver à la station Deux-Montagnes. Rappelons qu'il y aura également environ 1 245 cases de stationnement disponibles.

À la station Deux-Montagnes, est-ce que le stationnement payant restera en vigueur et continuera d'être géré par Indigo?

- Pendant les travaux pour le REM, la gestion de ce stationnement ne devrait pas changer. Lors de la mise en service du REM en 2024, nous prendrons la relève de la gestion du stationnement. Les détails quant à son utilisation lors de l'ouverture du REM ne sont pas encore déterminés.

Le stationnement incitatif du côté de la piste cyclable va-t-il demeurer en place?

- Oui, le stationnement incitatif situé à l'est du boulevard Deux-Montagnes va demeurer en place.
- Le plan d'implantation de la station Deux-Montagnes, où les stationnements sont localisés, est disponible ici : <https://rem.info/fr/stations/deux-montagnes>

Est-ce que les cinq quais d'autobus seront suffisants pour répondre à la demande dans les prochaines années?

- Des études d'achalandage ont été réalisées dans le cadre du projet du REM pour anticiper les besoins concernant les accès aux stations. De plus, le nombre de quais a été déterminé de concert avec les autorités compétentes de transport collectif. Les infrastructures sont ainsi prévues pour répondre aux besoins anticipés dans les prochaines années.

Quelles mesures sont prévues concernant l'impact visuel de la station Deux-Montagnes pour les citoyens qui habitent à proximité?

- La station Deux-Montagnes fait l'objet d'une signature visuelle distinctive, avec un écran architectural extérieur composé de lames d'aluminium imitant le bois et un traitement paysager qui mettra en valeur les milieux naturels avoisinants, notamment le boisé Roger-Lemoine.
- D'autres mesures sont également prévues pour favoriser l'intégration harmonieuse de la station Deux-Montagnes dans son milieu. À titre d'exemple, le verre fritté est utilisé pour filtrer la lumière provenant de la station.

Est-ce que les voies du REM seront surélevées le long de la 16^e avenue?

- Dans ce secteur, les voies du REM s'élèveront pour passer au-dessus de la rue Henri-Dunant, puis redescendront progressivement, afin de retrouver le même niveau que les anciennes voies aux environs de la rue Montclair.
- En continuant vers le nord, environ à la hauteur du chemin des Anciens, les voies s'élèveront à nouveau pour enjamber le boulevard Deux-Montagnes.

Où seront situés les piliers près de la station Deux-Montagnes?

- À l'est du boulevard Deux-Montagnes, il est prévu d'aménager deux piliers. Il y aura également un pilier au centre du boulevard, ainsi que quatre piliers du côté ouest du boulevard. C'est sur ces cinq piliers situés au centre et à l'ouest du boulevard que la station Deux-Montagnes sera installée.

Le boulevard Deux-Montagnes sera-t-il fermé à la circulation? Si oui, pendant combien de temps et quel sera le détour à prendre?

- Pour l'instant, il n'est pas prévu de fermer complètement le boulevard Deux-Montagnes à la circulation pendant les travaux à venir pour le REM. Toutefois, des entraves partielles seront en vigueur. Actuellement, une circulation en contresens est en vigueur sur ce boulevard en raison des travaux pour le REM.
- Pour rester informé sur les entraves dans votre secteur, vous pouvez vous abonner à notre infolettre : <https://rem.info/infolettre>

Pendant les travaux, quelles sont les mesures permettant d'assurer la sécurité des piétons sur le boulevard Deux-Montagnes, considérant qu'il y a des parcours scolaires à cet endroit? Sera-t-il toujours possible de traverser le boulevard Deux-Montagnes à pied pendant les travaux?

- Il devrait toujours être possible de traverser le boulevard Deux-Montagnes à pied ou vélo. Pour la phase des travaux ayant lieu au printemps 2021, un passage a été mis en place afin de permettre la circulation sécuritaire à pied ou vélo. Dans le cas d'un changement, nous aviserons la communauté via un info-travaux.
- Pour suivre les info-travaux du projet REM dans votre secteur, vous pouvez vous abonner à notre infolettre (<https://rem.info/fr/infolettre>) ou encore consulter notre site web à l'adresse suivante : <https://rem.info/fr/info-travaux>.

Je pense qu'un feu de circulation doit être envisagé au coin du boulevard Deux-Montagnes et de la sortie du stationnement. Le projet du REM augmentera la circulation et la sécurité des cyclistes et des piétons est importante.

- Nous vous remercions pour votre suggestion. Celle-ci a été transmise à nos équipes responsables.

Est-ce que le boulevard Deux-Montagnes sera repavé après les travaux du REM?

- Là où des interventions sont requises pour le projet du REM, par exemple à l'endroit de l'ancien passage à niveau, ces sections du boulevard Deux-Montagnes seront repavées à la fin des travaux.

Est-ce qu'il y aura une traverse piétonne au niveau de la rue Guy? Un lien piétonnier est primordial à cet emplacement pour créer un corridor entre les deux écoles secondaires du secteur.

- Des discussions sont en cours avec la Ville de Deux-Montagnes à propos de la possibilité d'aménager un lien piétonnier à cet endroit. À l'heure actuelle, la décision n'est pas encore confirmée.

La servitude d'Hydro-Québec sur les terrains de la rue Ovila-Forget sera-t-elle utilisée pour les travaux du REM?

- Les travaux pour le projet du REM sont réalisés à l'intérieur des limites de site de construction. Les travaux ne doivent pas empiéter sur les terrains privés.

Pourquoi la station Deux-Montagnes est-elle aérienne? Est-ce que les accès à la station seront sécuritaires pour les autos, piétons et cyclistes?

- La station Deux-Montagnes est aérienne en raison de sa proximité avec le boulevard Deux-Montagnes que le REM enjambe sur une structure aérienne. De plus, le choix d'une station aérienne permet de préserver les milieux naturels du secteur.

Comment les personnes à mobilité réduite peuvent-elles accéder à la station Deux-Montagnes?

- Toutes les stations et les voitures du REM seront universellement accessibles pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. Plusieurs éléments sont considérés dans la conception des stations. Par exemple, les stations sont équipées d'ascenseurs transversants pour éviter aux personnes utilisant un fauteuil roulant d'avoir à se retourner pour sortir de l'ascenseur. De plus, les parcours piétons seront libres d'obstacles et exempts de brusque dénivellation.

Entre la rue Henri-Dunant et le boulevard Deux-Montagnes, les voies ferrées seront élargies de quel côté (du côté des maisons ou du boisé)?

- Les anciennes voies sont démolies et les deux nouvelles voies pour le REM seront construites environ au même emplacement, avec un certain rapprochement du côté de la 14^e avenue.

Sur quelle distance les voies du REM seront-elles surélevées de part et d'autre du passage à niveau de la rue Henri-Dunant?

- À cet endroit, l'élévation progressive des voies du REM s'étendra sur environ 600 mètres, ce qui inclut l'élévation et la descente des deux côtés de la rue Henri-Dunant.

Est-ce qu'il y aura des expropriations près de la station Deux-Montagnes? Sur le rendu de la station, il y a une résidence qui n'apparaît pas.

- Aucune expropriation n'est prévue.
- À noter que le plan d'implantation de la station est un document à titre indicatif, qui vise à illustrer comment la station Deux-Montagnes s'implante dans son milieu.

Pouvez-vous indiquer la distance en mètres entre la clôture anti-intrusion et la station Deux-Montagnes, du côté de la rue Ovila-Forget?

- La clôture anti-intrusion sera installée à la limite de l'emprise ferroviaire, qui est située à environ 10 mètres derrière la limite arrière des lots résidentiels de la rue Ovila-Forget. La bande boisée existante à l'arrière de ces lots résidentiels, qui appartient à la Ville de Deux-Montagnes, sera conservée.

Secteur de Saint-Eustache

Est-ce que le passage à niveau sur le boulevard Industriel va demeurer en place ou est-ce qu'un viaduc ferroviaire sera construit?

- Tous les passages à niveau doivent être éliminés avec l'arrivée du REM, notamment en raison de la fréquence de passage plus élevée. Ainsi, un nouveau viaduc ferroviaire sera construit pour que le REM puisse circuler au-dessus du boulevard Industriel.

Le centre d'entretien prévu à Saint-Eustache sera-t-il au même endroit que celui d'exo au nord de la 640?

- Oui, le centre de maintenance du REM est situé dans le même secteur que celui d'exo au nord de l'autoroute 640 et du boulevard Industriel.

Est-ce qu'il y aura un trottoir aménagé pour les piétons entre la station Deux-Montagnes et le boulevard Industriel?

- Dans le cadre du projet du REM, il n'est pas prévu d'aménager un trottoir entre la station Deux-Montagnes et le boulevard Industriel.

Est-il possible de retirer la signalisation sur le boulevard Industriel indiquant qu'il y a une voie ferrée, pour améliorer la fluidité sur ce boulevard?

- Cette signalisation sera retirée éventuellement puisque ce passage à niveau sera éliminé avec l'arrivée du REM.

Mesures transitoires

Quels sont les trajets alternatifs pour les usagers à Deux-Montagnes qui souhaitent se rendre au centre-ville de Montréal, en attendant la mise en service du REM?

- Pour connaître les détails sur le réseau transitoire de transport collectif pendant les travaux du REM, vous pouvez consulter le site web de Mobilité Montréal à l'adresse suivante : <https://mobiliitemontreal.gouv.qc.ca/infomobilaterem/mesures-dattenuation-pour-le-rem/>
- Vous pouvez également utiliser l'application Chrono qui intègre les mesures du réseau transitoire. Vous pouvez télécharger l'application Chrono ici : <https://chronoapp.quebec/>

Où sera déplacé l'arrêt d'autobus de la gare Grand-Moulin pendant la fermeture du boulevard du Lac?

- Pour vérifier si un arrêt d'autobus est relocalisé, nous vous invitons à contacter directement l'organisme responsable de la ligne d'autobus en question.

Y aura-t-il un stationnement à la gare Grand-Moulin pour le transport temporaire pendant les travaux?

- Pour l'instant, il n'y a pas de stationnement incitatif prévu à la station Grand-Moulin pour les mesures transitoires pendant la construction du REM. Lorsque la station Grand-Moulin sera mise en service, le nombre de cases de stationnement sera similaire à ce qu'il y avait avant, soit environ 320 places.

Allez-vous être en mesure d'ajuster l'offre de service des mesures transitoires lorsque la pandémie se terminera et qu'il y aura fort possiblement plus de personnes qui retourneront travailler au centre-ville? Est-ce qu'il y aura de nouveaux autobus?

- Les mesures transitoires sont coordonnées par Mobilité Montréal, qui rassemble l'ensemble des partenaires de transport collectif. Il y a une surveillance continue de l'utilisation des mesures en place. Au besoin, il peut y avoir des ajustements afin de répondre aux besoins des usagers jusqu'à la mise en service du REM prévue en 2024.

Bruit, modélisation sonore et murs antibruit permanents

Quelles sont les limites de décibels autorisées pendant les travaux?

- Les seuils de bruit à respecter varient en fonction du type de travaux effectués et du moment dans la journée (jour, soir et nuit). Pour consulter les niveaux de bruit à respecter pendant la construction du REM, nous vous invitons à consulter notre site web à l'adresse suivante : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-construction>

Y aura-t-il des murs antibruit permanents le long du tracé et sur le pont ferroviaire de la rivière des Mille-Îles?

- Il n'est pas prévu d'installer de murs antibruit permanents sur le pont ferroviaire de la rivière des Mille-Îles. Des murs antibruit seront installés là où des impacts sonores significatifs ont été relevés par la modélisation sonore. Celle-ci tient compte de nombreux intrants, incluant le type de terrain, l'élévation de la structure du REM, etc. Aucun impact sonore significatif n'a été relevé en lien avec le passage du REM sur le pont ferroviaire.
- À noter également que le pont ferroviaire sera modernisé et que les rails seront soudés.
- Pour voir où se trouveront les murs antibruit dans votre secteur, vous pouvez consulter notre nouvelle page web dédiée au bruit du REM en opération : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-operation>

Comment les voies du REM pourront-elles être déneigées avec les murs antibruit permanents à proximité des rails?

- L'emplacement des murs antibruit tient compte des contraintes d'opération et de maintenance comme le déneigement. Les murs antibruit seront installés sur des fondations afin d'éviter qu'ils ne soient endommagés par l'accumulation de neige et par les activités de déneigement. Au besoin, un entretien sera fait par l'exploitant du REM (Groupe PMM).

Combien de décibels sont générés par le REM, sans les murs antibruit? Combien de décibels sont générés par le REM en arrêt?

- Le bruit du REM en opération varie selon plusieurs facteurs : le bruit ambiant dans le milieu, la topographie des terrains, la vitesse du REM, etc. Une modélisation sonore a été réalisée pour le REM en opération et celle-ci tient compte d'un grand nombre d'intrants.
- La modélisation sonore est disponible sur notre site web, à l'adresse suivante : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-operation>. À l'annexe J de la modélisation sonore, vous trouverez les niveaux sonores calculés aux différents récepteurs sensibles, soit l'ambiance sonore initiale, la mesure calculée avec le REM ainsi que la mesure calculée avec l'ajout des murs antibruit.
- Lorsque le REM est à l'arrêt ou à basse vitesse, le bruit provient de la machinerie (moteur, ventilation) et des systèmes en place aux stations (par exemple pour la ventilation, la climatisation et le chauffage). À noter que plusieurs mesures d'atténuation sont intégrées dans la conception des stations pour limiter le bruit.

Pouvez-vous comparer le niveau sonore du REM par rapport à l'ancien train de banlieue? Le niveau sonore sera-t-il plus ou moins élevé, et de combien?

- Sur l'antenne Deux-Montagnes, la transition du train au métro léger implique des changements au niveau des bruits émis : aucun sifflet annonçant l'arrivée du train en gare, retrait des passages à niveau et des alarmes avertissant du passage du train. Ces mécanismes sonores d'avertissement ne sont plus nécessaires, comme le REM circulera sur une voie dédiée qui ne croisera jamais les usagers de la route. De plus, les rames du REM sont beaucoup plus courtes que les rames de l'ancienne ligne Deux-Montagnes, rendant chaque passage moins imposant et bruyant. D'un autre côté, le REM sera plus fréquent que l'ancien train de banlieue.
- Le décret fixant les conditions d'autorisation du REM exigeait la réalisation d'une modélisation sonore du REM en opération, en utilisant la grille d'analyse de la *Politique sur le bruit routier* du ministère des Transports du Québec. Conformément au décret, les niveaux sonores ont été modélisés sur la base d'une exposition cumulative sur 24 h. La modélisation a tenu compte de l'ensemble des facteurs énumérés ci-dessus et plusieurs autres intrants, afin d'établir un portrait global sur une journée complète.
- Pour plus d'information sur le bruit du REM en opération, ou pour consulter la modélisation sonore, nous vous invitons à consulter notre site web à l'adresse suivante : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-operation>. Vous retrouverez, dans la modélisation sonore, les niveaux de bruits calculés aux différents récepteurs sensibles le long du tracé.

Pourquoi ne pas avoir choisi des murs antibruit végétalisés?

- Le modèle de mur antibruit choisi pour le projet REM est une technologie éprouvée, utilisée sur plusieurs autres projets. Le même type de technologie de murs antibruit est utilisé par exemple sur le Evergreen LRT de Vancouver et sur l'A30 à Valleyfield. Ce modèle s'intègre dans un secteur résidentiel pour en assurer la quiétude. Ces murs antibruit sont dotés de caractéristiques qui permettent de bloquer et d'absorber le son pour éviter qu'il rebondisse.

- Puisque la principale source sonore provient de l'interaction entre les roues et les rails, les murs antibruit sont généralement posés à l'intérieur du corridor du REM, tout près des rails. La proximité entre la source du bruit et le mur antibruit assure son efficacité et permet d'en réduire la hauteur. Ainsi, à Deux-Montagnes, la hauteur des murs antibruit varie entre 1 et 2 mètres.

Lors des premières rencontres publiques, les murs antibruit ne semblaient pas envisagés, alors que c'est maintenant prévu. Est-ce que cela veut dire que le REM sera plus bruyant que prévu initialement?

- Au moment où les précédentes rencontres publiques ont eu lieu, les modélisations sonores étaient encore en cours de réalisation et les résultats n'étaient pas connus. Les études sont maintenant complétées et ce sont ces études qui permettent de déterminer les endroits où des murs antibruit sont nécessaires. C'est pourquoi cette information est maintenant disponible.

Comment allez-vous assurer la quiétude des personnes vivant à proximité du REM?

- La technologie du REM permet de minimiser le bruit à la source : motorisation 100 % électrique, supports de caoutchouc sous la voie, rails soudés sur toute la ligne, etc. À Deux-Montagnes, la transition du train d'exo au métro léger du REM implique aussi des changements au niveau des bruits émis : retrait des sifflets annonçant l'arrivée du train en gare, retrait des passages à niveau et des alarmes, rames plus courtes et plus légères.
- De plus, une modélisation sonore a été réalisée pour évaluer le bruit du REM en opération. Des murs antibruit sont installés aux emplacements où des impacts sonores significatifs ont été identifiés le long du tracé.
- Pour en apprendre davantage sur le bruit du REM en opération, nous vous invitons à consulter notre site web sous l'onglet « Bruit, vibrations et qualité de l'air », ou cliquer sur le lien suivant : <https://rem.info/fr/bruit-vibration-operation>

REM en opération

Quand la mise en service du REM est-elle prévue à Deux-Montagnes?

- La mise en service des stations du REM à Deux-Montagnes est prévue à l'automne 2024.

Est-ce que les travaux pour le REM pourraient se terminer en 2023 plutôt que 2024?

- L'ensemble des efforts sont déployés pour optimiser le calendrier des travaux pour le REM. Une fois les travaux terminés, une période d'essais est requise pendant quelques mois, afin d'assurer une mise en service optimale et sécuritaire du REM. La mise en service du REM à Deux-Montagnes est donc prévue en 2024.

Est-ce qu'il y a d'autres retards anticipés avant la mise en service du REM à Deux-Montagnes? Par exemple, si les travaux ont du retard dans le secteur de Ville Mont-Royal, nous serons aussi impactés à Deux-Montagnes?

- L'arrêt obligatoire des chantiers en 2020 en raison de la pandémie a eu un impact sur l'échéancier global du projet. Une évaluation rigoureuse a été faite avec nos experts pour présenter un nouvel échéancier ajusté. Nous n'anticipons pas d'impact supplémentaire sur l'échéancier. La mise en service de l'antenne Deux-Montagnes est toujours prévue en 2024.
- Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'actualité sur notre site web : <https://rem.info/fr/actualites/echeancier-2020>

Quelle sera la vitesse maximale du REM sur le territoire de Deux-Montagnes?

- Sur l'ensemble du réseau, la vitesse moyenne du REM sera de 51 km/h alors que la vitesse de pointe sera de 100 km/h. La vitesse de pointe pourra être atteinte à quelques endroits sur le réseau, par exemple sur le pont Samuel-De Champlain et dans l'Ouest-de-l'Île. Dans les courbes, la vitesse sera réduite.

Est-ce qu'il sera possible de se rendre à Brossard à partir de Deux-Montagnes avec le REM?

- Tout à fait, vous pourrez rejoindre n'importe quelle station du REM, peu importe votre station d'origine.
- Pour un utilisateur qui embarque à Deux-Montagnes, il prendra le REM en direction de Montréal et de la Rive-Sud. Aucune correspondance ne sera requise pour aller à Brossard.

Quel sera le prix d'un billet ou d'une passe mensuelle du REM?

- C'est l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) qui est l'organisme responsable de déterminer la grille tarifaire pour l'ensemble des réseaux de transport dans la grande région métropolitaine. Cette évaluation est en cours de leur côté. Nous aurons plus de détails sur le type d'abonnement au terme de l'analyse faite par l'ARTM.
- Notre intention demeure que les tarifs soient comparables à ce qui est payé actuellement pour une distance équivalente.

Comment seront gérés les titres de transport pour le REM? Sera-t-il possible de recharger facilement les titres de transport à la maison ou avec notre téléphone cellulaire?

- L'ARTM est l'organisme responsable de déterminer la grille tarifaire. Nous aurons plus de détails sur le type et les modalités des abonnements, incluant les façons de renouveler les titres de transport, au terme de l'analyse faite par l'ARTM.

Qu'arrive-t-il s'il y a une panne d'une voiture du REM? Cela arrivait parfois avec le train de banlieue Deux-Montagnes.

- Le futur opérateur du REM (Groupe PMM) a la responsabilité de prévoir un plan de mesures d'urgence qui couvre diverses situations potentielles, dont les pannes électriques.
- Tout d'abord, l'alimentation électrique du REM utilise plusieurs raccordements au réseau d'Hydro-Québec. Ainsi, une panne à un seul endroit ne provoquerait pas d'arrêt des voitures du REM, puisque le reste du réseau viendrait pallier au besoin. Si malgré tout une voiture du REM tombait en panne, les interventions des équipes permettraient aux passagers d'être emmenés à la station la plus proche.

Quelles sont les mesures prévues pour les personnes à mobilité réduite en cas d'évacuation d'urgence du REM?

- Le futur opérateur du REM (Groupe PMM) a la responsabilité de prévoir un plan de mesures qui couvrira ce type de situations d'urgence. Si une voiture du REM tombe en panne, les interventions des équipes permettront aux passagers d'être emmenés à la station la plus proche. Les mesures spécifiques pour les personnes à mobilité réduite sont toujours en élaboration par nos équipes en collaboration avec Groupe PMM.

En cas de panne d'électricité majeure, est-ce qu'il va y avoir des génératrices et est-ce que les ascenseurs fonctionneront toujours dans les stations du REM?

- À l'heure actuelle, nous n'avons pas la réponse à cette question. Nos équipes continuent de travailler sur ce type de situations. Notre objectif est d'assurer la sécurité des usagers du REM en tout temps.

Combien y a-t-il de places assises et debout dans une voiture du REM? Est-ce équivalent au nombre de places assises dans l'ancien train de banlieue? Pourriez-vous ajouter des places assises pour rendre les voitures plus confortables?

- Une voiture du REM contient 32 sièges et peut contenir 120 personnes debout, soit une capacité totale de 152 personnes. Lors des périodes hors pointe, les rames seront composées de deux voitures (64 sièges et 240 personnes debout). Aux heures de pointe, les rames seront composées de quatre voitures (128 sièges et 480 personnes debout).
- Au total, le nombre de sièges diminue légèrement par rapport à l'ancien train de banlieue sur la ligne Deux-Montagnes (environ 15 % moins de sièges). Cela dit, le REM offre plusieurs avantages en matière de confort pour les usagers. La configuration du REM est mieux pensée pour être debout et offre davantage d'espace pour se déplacer, ainsi qu'un accès possible pour les gens à mobilité réduite (accès universel). L'ajout du Wi-Fi, les voitures climatisées et chauffées, les grandes baies vitrées, la luminosité, la fiabilité et la sécurité du service rehaussées sont d'autres exemples de bénéfices du REM pour les usagers de Deux-Montagnes.

S'il n'y a pas assez d'usagers lors des périodes hors-pointe, allez-vous réduire la fréquence des passages du REM?

- La fréquence du REM peut être modulée au besoin. Cela dit, des études d'achalandage ont été réalisées et la fréquence du REM est prévue de manière à répondre aux besoins anticipés.

Y a-t-il des toilettes dans les stations et les voitures du REM?

- Il n'y a pas de toilettes dans les stations ni les voitures du REM. Avec une fréquence de passage aux cinq minutes en heure de pointe à Deux-Montagnes, vous n'aurez pas à attendre longtemps avant qu'un REM arrive pour vous transporter à destination.

Y a-t-il des machines distributrices dans les stations du REM?

- Il n'est pas prévu pour le moment d'installer des machines distributrices dans les stations su REM.

Est-ce qu'il y aura des surveillants ou des caméras de sécurité dans les voitures du REM?

- Oui, il y aura une couverture de surveillance par caméra sur l'ensemble des sites du REM, incluant dans les voitures, ainsi que des moyens de communication pour rejoindre directement l'unité de surveillance du centre de contrôle.

Qu'arrive-t-il si une personne subit un malaise à l'intérieur d'une voiture du REM, considérant que le REM sera automatisé et sans conducteur?

- Bien que le REM soit un réseau automatisé, il y aura des employés identifiés dans le réseau qui seront en lien direct avec le centre de contrôle, ainsi que des inspecteurs attirés à la sécurité. De plus, il y aura des moyens de communication dans les voitures du REM pour rejoindre l'unité de surveillance du centre de contrôle. Au besoin, des secours seront dépêchés sur les lieux par le centre de contrôle ou le personnel de gestion dans les stations.

De quelle façon les conditions hivernales vont-elles affecter le REM en opération (neige, glace, verglas)? L'hiver pouvait causer des problèmes d'opération avec l'ancien train de banlieue.

- La conception et l'exploitation des voitures du REM sont spécifiquement adaptées pour opérer dans des conditions extrêmes en hiver (voiture conçue pour supporter le poids de la neige, planchers et seuils de porte chauffants, pare-brise chauffant, vitres doublées, équipement de protection contre la glace, etc.).
- De plus, des tests sont effectués sur la voiture du REM en chambre climatique et des conditions climatiques extrêmes sont simulées dans ce laboratoire. Avant la mise en service du premier segment du REM sur la Rive-Sud, le réseau sera également testé durant les 4 saisons de l'année, avec une variété de contextes climatiques réels.

Combien y aura-t-il de voitures du REM en service sur l'antenne Deux-Montagnes?

- Sur l'antenne Deux-Montagnes, la fréquence de passage du REM sera de 5 minutes en heure de pointe et 15 minutes en période hors pointe. Ainsi, le nombre de voitures en fonction dépendra du moment de la journée.
- Il faut également considérer qu'en période de pointe, les rames seront composées de quatre voitures, tandis qu'en période hors pointe, les rames seront composées de deux voitures.

À quelle heure passera la première voiture du REM le matin à Deux-Montagnes?

- Le REM circulera 20 heures par jour, soit entre 5 h et 1 h. L'horaire exact sera disponible éventuellement.

Est-ce qu'il y a un seul centre de contrôle (celui situé sur la Rive-Sud)? Qu'arrive-t-il s'il y a une panne du centre de contrôle?

- Le Centre de contrôle principal est effectivement situé sur la Rive-Sud. Tous les équipements sont redondés, c'est-à-dire que s'ils tombent en panne, une 2^e série d'équipements identiques prend la relève. Des mesures additionnelles sont prévues pour maintenir le service en cas de panne majeure au centre de contrôle.

Le REM est-il relié à la ligne bleue et verte du métro de Montréal?

- Le REM sera effectivement relié avec la ligne bleue du métro (station Édouard-Montpetit) ainsi qu'avec la ligne verte (station McGill) et orange (station Gare Centrale).

Combien d'arrêts y aura-t-il pour se rendre au centre-ville de Montréal avec le REM?

- Cela dépend de votre destination finale au centre-ville. Pour un usager qui embarque à la station Deux-Montagnes pour se rendre à la station Gare centrale, il y aura 13 arrêts intermédiaires. Le temps estimé pour ce parcours est de 34 minutes.

Le REM se rendra-t-il à l'aéroport, tel qu'initialement prévu?

- Tout à fait. En 2021, une entente a été conclue par les acteurs concernés, confirmant le financement pour la construction de la station YUL-Aéroport-Montréal-Trudeau. Nous collaborerons avec Aéroports de Montréal (ADM) pour la mise en service de cette station qui est prévue à la fin 2024.

Quel pourrait être l'impact du REM pour les personnes électrosensibles?

- Nous utilisons des technologies homologuées reconnues pour leur qualité et leur conformité aux normes applicables. Ces technologies sont utilisées dans les métros de nombreuses villes majeures partout dans le monde.

Questions générales

Sur quelle distance les voies du REM seront-elles surélevées à Deux-Montagnes?

- Pour visualiser les endroits où les voies du REM seront surélevées, nous vous invitons à consulter les pages 10 et 13 de la présentation disponible ici : <https://rem.info/fr/evenements/rencontre-dinformation-virtuelle-deux-montagnes>

Est-ce que l'élévation des voies du REM peut causer des sensations de haut-le-cœur pour les usagers, ou encore des problèmes en hiver avec la neige et la glace?

- Ces éléments ont été pris en compte dans la conception du tracé du REM. Par ailleurs, les élévations des voies du REM seront progressives (pas de pentes abruptes) afin de respecter des pentes maximales.

Avez-vous des images des talus végétalisés?

- Pour le moment, nous n'avons pas d'images des talus végétalisés. L'ensemencement sera composé d'un mélange propre à l'antenne Deux-Montagnes, où le bleu sera la couleur dominante. Cela signifie qu'il y aura des espèces à floraison bleue ou à feuillage bleuté dans le mélange d'ensemencement.

Quels sont les horaires autorisés et prévus pour les travaux du REM (jours et heures)?

- La plage horaire prévoit principalement des travaux entre 7 h et 19 h. La mobilisation et démobilitation des chantiers peut nécessiter certaines activités avant ou après cet horaire, notamment l'arrivée des travailleurs sur les chantiers. Cela dit, les activités plus bruyantes sont concentrées entre 7 h et 19 h.

Quelle sera la hauteur de la clôture et à quoi ressemble-t-elle?

- La nouvelle clôture anti-intrusion mesure 2,4 mètres de haut, sera noire, chacun des poteaux est distancé de 2,4 mètres et son grillage fait 50 millimètres de large par 150 millimètres de long (voir une image de la clôture anti-intrusion ci-dessous).



Est-ce que les stationnements pour vélos seront sécurisés pour éviter les vols?

- Cette suggestion a été transmise aux équipes responsables.

Quelles seront les essences des arbres replantés?

- Nous n'avons pas encore cette information pour le moment. Le plan de reboisement fera l'objet de discussions avec la Ville de Deux-Montagnes.

À quel moment allez-vous commander du matériel roulant permettant d'augmenter la fréquence du REM?

- Pour le moment, le matériel roulant commandé permet de répondre aux besoins anticipés selon nos études d'achalandage. Du matériel roulant supplémentaire pourra être commandé au besoin, dans le cas où la fréquence du REM devrait être augmentée. Rappelons que le réseau permet d'augmenter la fréquence du REM dans le futur, en fonction de l'achalandage.



Est-ce qu'un comité de bon voisinage va être créé à Deux-Montagnes?

- À court terme, il n'est pas prévu de créer un comité de bon voisinage, notamment dans le contexte particulier de la pandémie.
- Cela dit, plusieurs canaux sont déjà en place pour s'informer sur les travaux du REM et communiquer avec notre équipe des Relations avec la communauté : par téléphone ou par courriel (1 833 736-4636 ou info@rem.info), abonnement à nos infolettres (<https://rem.info/infolettre>), consultation de nos info-travaux (<https://rem.info/info-travaux>), participation aux rencontres publiques.
- De plus, lorsqu'il y a des enjeux particuliers, nous pouvons organiser des rencontres de voisinage virtuelles. Par exemple, en 2021, une rencontre de voisinage a eu lieu avec les personnes qui résident à proximité des micro-dynamitages à la station Grand-Moulin.

Si les travaux causent des fissures dans notre résidence, est-ce qu'il y a un délai de prescription pour être dédommagé?

- Des inspections sont proposées pour les propriétés à proximité des chantiers, et ce au début et à la fin des travaux. Advenant la constatation de dommages liés aux travaux lors de l'inspection de fin de travaux, veuillez nous contacter et nous pourrions vous référer à un processus de réclamation.

Est-ce que CDPQ prévoit investir dans des projets résidentiels aux alentours des stations du REM?

- Non, CDPQ Infra ne fait pas de développement résidentiel.